

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 7 avril 2026, à 19 h, à la salle du Conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Audrey Bridger, Hélène Vézina et Margaret Lefebvre Macey et messieurs les conseillers Liam Villemaire et Eric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Jean-Simoneau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Est absente : Madame la conseillère Annik Alder.

8 personnes assistent à la séance à l'ouverture.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. ADMINISTRATION**
  - 4.1. Règlement numéro 403-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion et dépôt du projet
  - 4.2. Dépôt du rapport des élus ayant suivi les formations obligatoires
  - 4.3. Règlement numéro 404-2026 décrétant une dépense de 380 000 \$ et un emprunt de 380 000 \$ pour des travaux de reconstruction de la rue Kindalane – Avis de motion et dépôt du projet
  - 4.4. Ressources humaines – Agente administrative – Avenant No 3
  - 4.5. Dépôt de demandes d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 du fonds régions et ruralité – Service du greffe
  - 4.6. Dépôt de demandes d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 du fonds régions et ruralité – Service de trésorerie
- 5. FINANCES**
  - 5.1. Comptes et transferts
  - 5.2. Rapport des dépenses autorisées
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
- 9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
  - 9.1. Demande de prix 2026-05 – Entretien des parcs et espaces verts - Contrat
  - 9.2. Demande de prix 2026-06 - Ponceau transversal face au 356, chemin des Sources - Mandat
- 10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
  - 10.1. Fête du voisinage le 6 juin 2026 - Invitation
  - 10.2. En route vers le 100e anniversaire d'Abercorn - Suivi
  - 10.3. Prêt du jeu de poche
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **RÉSOLUTION 055-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey,  
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté :

En modifiant les titres suivants :

- 4.1 Règlement numéro 403-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion, **présentation** et dépôt du projet
- 4.2 Règlement numéro 404-2026 décrétant une dépense de **339 205 \$** et un emprunt de **339 205 \$** pour des travaux de reconstruction de la rue Kindalane – Avis de motion et dépôt du projet  
et en remplaçant les mots « Dépôt de demandes » par « Dépôt d'une demande » aux points 4.5 et 4.6

Et en ajoutant le point suivant :

11.1 Projet « Renouée : limonade de renouée japonaise » - Appui

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026**

#### **RÉSOLUTION 056-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey,  
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2026**

#### **RÉSOLUTION 057-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Hélène Vézina,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2026 soit adopté en enlevant le mot « unanimement » au point 4.1.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **4. ADMINISTRATION**

### **4.1 Règlement numéro 403-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion, présentation et dépôt du projet**

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Hélène Vézina, qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement numéro 403-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera présenté pour adoption.

Ce règlement a notamment pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme. Il prévoit également diverses règles de conduite et un mécanisme de contrôle en cas de manquement.

Le projet de ce règlement est présenté et déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

Des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

### **4.2 Dépôt du rapport des élus ayant suivi les formations obligatoires**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose une nouvelle version du rapport des élus ayant suivi les formations obligatoires, soit :

- Formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
- Formation sur le rôle des membres des conseils municipaux sur le système municipal

### **4.3 Règlement numéro 404-2026 décrétant une dépense de 339 205 \$ et un emprunt de 339 205 \$ pour des travaux de reconstruction de la rue Kindalane – Avis de motion et dépôt du projet**

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey, qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement numéro 404-2026 décrétant une dépense de 339 205 \$ et un emprunt de 339 205 \$ pour des travaux de reconstruction de la rue Kindalane sera présenté pour adoption.

Le projet de ce règlement est déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal.

Ce règlement autorise une dépense 339 205 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de reconstruction de la rue Kindalane. Le montant de l'emprunt sera réduit de toute subvention à recevoir. Il prévoit l'élargissement de la rue à deux voies, laquelle permettra la construction de nouveaux logements sur les terrains vacants de la rue Kindalane.

Des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

#### **4.4 Ressources humaines - Agente administrative - Avenant No 3**

##### **RÉSOLUTION 058-04-2026**

Monsieur le conseiller Liam Villemaire déclare son intérêt et ne participe pas à l'adoption de la présente résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer l'avenant numéro 03 au contrat de l'agente administrative sur la base du projet soumis.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4.5 Dépôt d'une demande d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 du Fonds régions et ruralité - Service du greffe**

##### **RÉSOLUTION 059-04-2026**

ATTENDU que le village d'Abercorn reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU que les organismes municipaux de Frelighsburg, d'Abercorn et de Saint-Armand désirent présenter un projet de bonification de fourniture de service dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
ET RÉSOLU :

Que le conseil du village d'Abercorn s'engage à participer au projet de Partage de ressources au greffe;

Que le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Que le conseil nomme la municipalité de Frelighsburg, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

Que le conseil désigne le directeur général et greffier-trésorier et le maire pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4.6 Dépôt d'une demande d'aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 du Fonds régions et ruralité – Service de trésorerie**

##### **RÉSOLUTION 060-04-2026**

ATTENDU que le village d'Abercorn reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU que les organismes municipaux de Frelighsburg, d'Abercorn et de Saint-Armand désirent présenter un projet de bonification de fourniture de service dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey,  
ET RÉSOLU :

Que le conseil du village d'Abercorn s'engage à participer au projet de Partage de ressources en trésorerie;

Que le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Que le conseil nomme la municipalité de Frelighsburg, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

Que le conseil désigne le directeur général et greffier-trésorier et le maire pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **5. FINANCES**

##### **5.1 Comptes et transferts**

##### **RÉSOLUTION 061-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,  
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et des transferts en date du 2 avril 2026 au montant de 61 405,51 \$ et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

##### **5.2 Rapport des dépenses autorisées**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport des dépenses autorisées au 28 février 2026.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun dossier.

## **8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

Aucun dossier.

## **9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**

### **9.1 Demande de prix 2026-05 – Entretien des parcs et espaces verts - Contrat**

#### **RÉSOLUTION 062-04-2026**

ATTENDU que le Village d'Abercorn a reçu 3 propositions pour l'entretien des parcs et espaces verts pour la saison 2026 :

Excavation & Gravier Abercorn Inc. :	23 339.93 \$ taxes incluses
DMS Sutton Inc. :	23 627.36 \$ taxes incluses
Louis Schinck	24 144.75 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,  
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition de l'entreprise Excavation et Gravier Abercorn Inc. au montant de 23 339.93 \$ taxes incluses dans de cadre de la demande de prix 2026-05 pour l'entretien des parcs et espaces verts;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **9.2 Demande de prix 2026-06 - Ponceau transversal face au 356, chemin des Sources - Mandat**

#### **RÉSOLUTION 063-04-2026**

ATTENDU l'affaissement d'un ponceau près du 356 chemin des Sources;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Margaret Lefebvre Macey,  
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition à prix forfaitaire présenté par Alexandre Vaugeois, ingénieur, et d'accorder un mandat à prix forfaitaire à PBK Coopérative ingénieuse au montant de 2 989.35 \$, taxes incluses, dans de cadre de la demande de prix 2026-06;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);

D'autoriser le directeur général et greffier trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **10.1 Fête du voisinage le 6 juin 2026 - Invitation**

#### **RÉSOLUTION 064-04-2026**

Madame la conseillère Hélène Vézina présente le projet.

ATTENDU que la Fête du voisinage est une initiative provinciale coordonnée par Espace MUNI visant à encourager les rencontres de proximité et à renforcer la vie communautaire dans les municipalités du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Hélène Vézina,  
ET RÉSOLU :

D'inviter tous les citoyens et leurs amis à participer à un rassemblement extérieur simple, chaleureux et festif autour d'un repas communautaire, accompagné d'activités libres favorisant les échanges entre citoyens lors de la Fête du voisinage qui se tiendra le 6 juin 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **10.2 En route vers le 100<sup>e</sup> anniversaire d'Abercorn - Suivi**

Madame la conseillère Hélène Vézina fait un suivi des activités du Comité.

Monsieur le maire fait mention du projet *Nouveaux boisés Abercorn* de l'Association de la culture et du patrimoine (ACPA) qui vient de se voir accorder une subvention de 10 000 \$ de la Fondation de la faune du Québec.

### **10.3 Prêt du jeu de poches**

#### **RÉSOLUTION 065-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemare,  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le prêt du jeu de poches étant entendu que celui-ci doit être retourné à la municipalité dans les 5 jours suivants une demande à cet effet de la direction générale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. VARIA**

### **11.1 Projet « Renouée : limonade de renouée japonaise » - Appui**

#### **RÉSOLUTION 066-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Liam Villemaire,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Hélène Vézina,  
ET RÉSOLU :

Que le Village d'Abercorn appuie le projet « Renouée : limonade de renouée japonaise », une initiative citoyenne visant la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes et la mobilisation de la communauté, et autorise un soutien sous forme de contributions logistiques et en nature pour sa réalisation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 067-04-2026**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Eric Bissonnette,  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Audrey Bridger,  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 20 h 03.

Monsieur le maire mentionne qu'une séance extraordinaire aura lieu le lundi 13 avril 2026 pour l'adoption du règlement d'emprunt pour la rue Kindalane.

---

Me Jean-François Grandmont,  
OMA, Directeur général et  
greffier-trésorier

---

Jean Simoneau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.